

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 03 juillet 2017

## PRÉSENTS :

- M. HIRIGOYEN –*Maire de Mouguerre-*
- Mme HIRIGOYEN –*Adjointe aux affaires scolaires-*
- M. CARRERE-GEE –*Directeur de l'école-*
- Mmes HIRIGOYEN, LACOSTE, AMORENA, BOUCHET, LAYAN, DAVANT, GRAUBY, HERVOUËT, DUPUIS, URCELAYETA, WYSS, COUSTOURRET, *Enseignantes-* M. LADEVESE, *enseignant-*
- Mmes DESRAME, CAREL, MENTA RODRIGUEZ, TROUCHE, ELISSALDE, MM CHALVET, BRILLAND, CORCUFF, SANCHEZ –*Parents d'élève-*

## Excusés :

- Mme LEAL, *Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription d'Anglet.*
- Mmes AMESTOY, CEMELI, M. FONTAN – *Enseignants*
- M. CLEDON -*rééducateur au RASED Nive-Adour-*.
- Mme BERARD –*Psychologue scolaire au RASED Nive-Adour-*
- Mme HICAUBERT, BIDEGARAY, URRUTY, *parents d'élève.*

## Rappel de l'ordre du jour :

- Prévisions d'effectifs 2017-2018 et ouverture de classe
  - Projet de Plan Numérique pour l'Ecole (calendrier)
  - Points sur les équipements et travaux prévus durant l'été
  - Réflexion et perspective autour de la question des rythmes scolaires (*suivi d'un vote délibératif*)
  - Intervenants extérieurs 2017-2018
  - Projet d'école 2017-2020
  - Projets pédagogiques, sorties scolaires et classes de découverte réalisés et prévus
  - Bilan de la fête scolaire du 30 juin
- En préambule, M. Carrère-Gée soumet aux votes des membres du Conseil d'Ecole, le **règlement intérieur du Conseil d'Ecole** : celui-ci a été adopté à **l'unanimité des 22 voix**.
  - Le compte-rendu du **Conseil d'Ecole du 09 mars 2017** est adopté à **l'unanimité**.

### 1- Prévisions d'effectifs 2017-2018 et ouverture de classe :

Nous rappelons le courrier de l'inspection académique reçu fin février nous accordant **1 poste supplémentaire si 252 élèves sont présents à la rentrée** (hors TPS).

L'équipe enseignante réfléchit donc sur une double structure d'école : l'une à 10 classes et l'autre à 11 classes :

-**Sur 10 classes** : l'équipe enseignante demande à la municipalité la création d'un demi-poste d'ATSEM sur une classe de MS-CM1 bilingues.

-**Sur 11 classes** : l'équipe enseignante demande à la municipalité la création d'un demi-poste d'ATSEM sur une classe de GS-CE1 unilingues.

**Elèves inscrits à ce jour** : 4 TPS, 26 PS, 39 MS, 30 GS, 28 CP, 31 CE1, 25 CE2, 41 CM1, 32 CM2 = **256 élèves**

Un courrier sera envoyé aux familles pour que les parents sachent qu'il y aura une classe de MS-CM1 (élèves bilingues) sur une organisation à 10 classes, et que ce schéma pourra être modifié en cas d'ouverture.

Sur 10 classes, l'école ne pourra pas accueillir cette année les 4 élèves TPS (nés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2015) mais sur 11 classes oui.

## **2. Projet de Plan Numérique pour l'Ecole**

Le plan numérique de **3 classes mobiles de 15 appareils chacune par école** (tablettes Ipad, ordinateurs portables) largement détaillé dans le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 09 mars 2017 ne sera pas déployé dès la rentrée de septembre mais pas avant octobre ou novembre. Pour rappel, il s'agira principalement de **45 Ipad** et de matériel wifi dans les classes pour lequel l'état financera 24 000 € et la Mairie de Mouguerre 24 000 €. Ce sont les collèges qui centraliseront le matériel reçu et le distribueront aux écoles concernées. Nous ferons le point au cours du premier Conseil d'Ecole de novembre prochain.

La question des inconvénients des écrans est soulevée par les parents d'élèves. Les outils numériques seront surtout utilisés pour permettre l'interactivité et la coopération entre les élèves. Nous avons choisi l'Ipad qui permet, entre autre, de verrouiller l'utilisation des tablettes sur un logiciel choisi par l'enseignant.

## **3. Points sur les équipements et travaux en cours et prévus durant l'été :**

- Fin de la peinture intérieure du couloir du bâtiment principal ainsi que la repeinte totale des 2 classes sous le grand préau.
- Mobilier de la future classe mixte maternelle-élémentaire à acheter en prévision de la 11<sup>ème</sup> classe.
- Le problème du passage des véhicules sur le parking lorsque les deux bus communaux sont garés sera résolu par un aménagement spécifique.
- Affichage prochain d'un panneau signalétique « *Ecole Publique du Bourg* ». Des panneaux « école » clignotants seront également installés prochainement.

## **4. Rythmes scolaires 2017-2018**

Suite à la parution du décret du 28 juin autorisant la demande de dérogation pour organiser la semaine scolaire sur 4 jours, la municipalité a diffusé une enquête auprès des familles des 3 écoles publiques : 70 % des parents de l'école du Bourg (68 % sur les 3 écoles) souhaitent un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017 sur un horaire quotidien de classe de **08h30-12h00** et **14h00-16h30**. **La demande doit être conjointe** entre la municipalité et le ou les Conseils d'Ecole et transmise au DASEN pour le **06 juillet** pour une réponse prévue pour le **13 juillet**.

Une première réunion de travail a eu lieu samedi dernier entre la municipalité, les directeurs et les parents élus. Les enseignants ont longuement réfléchi à la question et constatent que les élèves de maternelle sont particulièrement fatigués, et que les matinées rallongées sont plus favorables aux apprentissages mais entrecoupée d'une « respiration » sur la journée du mercredi.

M. le Maire regrette qu'un sondage ait été lancé sur la question des rythmes scolaires à l'initiative des parents d'élèves élus de notre école sans en avoir été averti au préalable.

Si une majorité de parents et de conseils d'école y sont favorables, alors il s'engage à soutenir le projet pour revenir à une semaine à 4 jours.

Les parents d'élèves félicitent la Mairie pour la qualité de l'équipe d'animation. Ils souhaiteraient avoir un retour de l'équipe d'animation sur cette question. Mme Hirigoyen répond que l'équipe d'animation va travailler un peu de la même manière, même si cela ne s'appellera plus des TAP.

M. le Maire rappelle que la coupure du déjeuner de 2 heures est indispensable.

Au niveau des bus, la solution n'est pas encore trouvée. M. le Maire dit que certains endroits seront certainement moins bien desservis.

Vote pour la proposition suivante : « **passage à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre avec les horaires indiqués ci-dessus** » :

Ne participe pas au vote : 0 -> 0 %

**Vote contre** : 3 -> **13,63 %**

**Vote pour** : 19 -> **86,36 %** La proposition est adoptée.

### **5. Intervenants extérieurs 2017-2018**

**Mr Pierre PHILIPPE** poursuivra ses interventions l'an prochain en EPS.

Muriel LAMOTHE, intervenante en Musique prend sa retraite. Elle sera remplacée par **Mme Fanny LEHMANN** de l'association des Centres Musicaux Ruraux.

La présence de ces 2 intervenants au sein de notre école résulte également d'une volonté forte de la municipalité.

### **6. Projet d'Ecole 2017-2020 :**

Ce projet sera à rendre avant les vacances de la Toussaint.

Le **projet numérique** et le **projet cirque** seront nos projets phares pour l'année prochaine. **Georges Tassy**, titulaire d'un brevet d'état « arts du cirque », fondateur de l'école de cirque d'Urt « Circulons » va intervenir **9 heures par classe de la PS au CM2** (une production collective au moment du LOTO sera l'aboutissement de ce projet). La subvention communale et celle de l'APE nous permettront de financer ce projet à hauteur, pour l'instant de 4100 € (une demande de subvention a aussi été faite auprès de la nouvelle communauté de communes du Pays-Basque).

### **7. Projets pédagogiques, sorties scolaires et classes de découverte prévus**

- CP et CE1 : la sortie à Brassempouy s'est très bien passée (visite d'une animatrice à Mouguerre, production de feu...)
- Cycle 3 : projet « école et cinéma », film le « dirigeable volé » (1966)
- Cycle 2 : visionnage du film « Sahara » à l'Atalante
- Cycle 1 : visite de la caserne des pompiers, film « la ronde des couleurs », visite de la grotte de Sare et du parc Etxola.
- CE2 et CM1 bilingues : visite des grottes d'Oxocelhaya
- CM1 : sortie au golf de Bassussarry (rencontre avec une classe de Lahonce)
- CM2 : dans le cadre du cycle « voile », participation des élèves à une régata inter-école.
- Année scolaire 2017-2018 : cycle « piscine » pour le Cycle 2 (CP-CE1-CE2), demande de participation à un cycle « patinoire » pour les maternelles et « voile » pour les CM2.
- Séjour scolaire des Cycle 3 : il y a beaucoup d'élèves l'an prochain en CM1-CM2 (73 élèves), et le projet cirque étant assez conséquent, il n'y aura peut-être pas de séjour d'organisé. Cette question reste à étudier.

## 8. Bilan de la fête scolaire et des différentes actions organisées par l'APE :

Malgré les caprices de la météo, notre fête scolaire fut un succès et très appréciée de tous : kermesse, apéritif, repas « paella ».

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui ont contribué à cette réussite par leur investissement et leur motivation.

### Bilans financiers des actions réalisées durant l'année scolaire :

Loto du 25 mars 2017 : **2300 €** récoltés grâce au spectacle musical des élèves

Fête scolaire du 30 juin : **3400€** (seulement 400 € de moins que l'an dernier)

Partenariat « Chronodrive » : **720 €**

Partenariat « Antton » : **240 €**

Partenariat « Carrefour » : **225 €**

Partenariat « Antton » : **240 €**

Partenariat « L'atelier du chocolat » : **75 €**

Total des bénéfiques : **6960 €**

L'APE sera en mesure de reverser **6000 €** à l'école à la rentrée de septembre.

En outre, la Coopérative Scolaire Lagunak a obtenu un bénéfice de **608 €** sur la vente des photos scolaires (2,61 € la photo vendue 4 € aux familles)

### Questions diverses :

1. *Pourquoi n'y a-t'il pas eu d'information du Conseil d'Ecole quant à la question de la « fête des mères » et de la « fête des pères » ?*

Les enseignants ont oublié d'en parler lors des précédents Conseils d'Ecole. La question a fait débat au sein de l'équipe : est-ce le rôle de l'école de s'immiscer dans la relation enfant-parent ? Les maternelles ont choisi de confectionner un cadeau, les élémentaires ont été laissés libres de leur choix.

Certains enfants sont en situation familiale difficile et cette fête ravive parfois des souvenirs douloureux pour certains.

M. Brilland pense que l'important c'est le plaisir d'offrir, de faire vivre l'empathie dans une démarche finalement citoyenne.

Les enseignants communiqueront sur leur choix pour l'an prochain, qu'il s'agisse d'une décision collégiale ou de décisions individuelles.

2. *Pourquoi les photos individuelles n'ont-elles pas été finalement proposées aux familles ?*

La photo de classe est institutionnalisée ; la photo individuelle a été proposée mais finalement des difficultés d'organisation ont surgi. Il y avait aussi un problème de responsabilité en cas d'occupation des locaux hors temps scolaire comme évoqué un temps. L'an prochain, la priorité restera la photo de classe.

***N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 21h10.***

Le Directeur

Les secrétaires de séance

M. CARRERE-GEE

Mme DUPUIS– Mme DESRAME